



PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2025 A LA MAIRIE A 19 HEURES

Date de la convocation : 30 juin 2025

transmise le : 30 juin 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH (arrivé à 19h55) , Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Étaient absents excusés : , Monsieur Laurent WAEFFLER, Madame Mélanie LALLEMAND qui donne pouvoir à Madame Florence NOBLET, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Emmanuelle EBERHARDT

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky WOLFF

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2025
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Intercommunalité : fixation du nombre et de la répartition des sièges au conseil communautaire de la CCBZ
6. Intercommunalité : approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG)
7. Acquisitions foncières
8. Mise à disposition du coworking à la CCBZ
9. Finances : délégation de subvention à la CCBZ
10. Finances : attribution de subvention
11. Travaux du centre culturel : avenants au marché
12. Travaux de la crèche : avenants au marché
13. Divers

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire ouvre la séance à 19 heures.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jacky WOLFF est nommé secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 DECEMBRE 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2025 est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

21-mai	Assemblée Générale de l'Association des Courses Hippiques à l'hippodrome de Hoerdt
24-mai	Conférences des Maires de l'Alsace du Nord
26-mai	95 ans de Madame Thérèse Riedinger
26-mai	Rencontre Frédéric BIERRY à Gries lors de son tour d'Alsace à la rencontre des élus
26-mai	Conseil de Vie Sociale à la Mapad

27-mai	Commission d'attribution de Logement Alsace Habitat
02-juin	Commission Intercommunale d'Aménagement foncier de Vendenheim, Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdt et Weyersheim
03-juin	Commission d'attribution de Logement Alsace Habitat
03-juin	101 ans de Madame Holweck à la Mapad
09-juin	Fête du vélo, au stade municipal de Hoerdt.
13-juin	Passation de Commandement de la section des Sapeurs-Pompiers de Mommenheim
13-juin	Assemblée Générale de l'Agence du Climat
13-juin	95 ans de Monsieur Arlen Albert
14-juin	Journée pêche avec le CME, à l'étang de pêche de Hoerdt.
15-juin	Fête des Asperges à Büttelborn
17-juin	Assemblée Générale de la Mission Locale à Rountzeheim
18-juin	Assemblée Générale La Solidarité – MAPAD
19-juin	Passation de Commandement du 9ème Escadron du 2ème Régiment de Hussards d'Oberhoffen sur Moder
19-juin	Conseil des inspecteurs de l'Education Nationale
20-juin	Fête de l'Eté, place du marché à Hoerdt.
20-juin	Fête de l'été
24-juin	Réunion avec l'Association de pêcheurs de Hoerdt (AAPPMA) pour le projet photovoltaïque flottant
24-juin	Commission Urbanisme
26-juin	Remise de la Médaille d'Argent pour vingt ans de services à l'Adjudant-Chef Sébastien MENGUY, au Centre de Secours Principal de Haguenau.
27-juin	Assemblée Générale de l'Association Centre Culturel
01-juil	Commission des finances
03-juil	Pose de la première pierre entrepôt de stockage Alsace Lait
04-juil	Assemblée Générale de la Section Handball
05-juil	Assemblée Générale Association Sportive de Hoerdt
05-juil	Gala de la Gymnastique Union Hoerdt
08-juil	Visite de l'Éco Parc de la Basse Zorn, Hoerdt.

Monsieur Ganter fait un point sur l'avancement des travaux en cours :

- Les travaux de la rue Heyler avancent conformément au planning établi.
- Les travaux de la crèche ont pu débuter suite à son déménagement dans les locaux de l'école maternelle. La PMI a validé la conformité et la sécurité de ces locaux temporaires.
- Le planning du Centre Culturel (CCH) est également respecté. Les entreprises ont été sollicitées afin de permettre l'ouverture de l'espace culturel en septembre, sous réserve de l'avis favorable de la commission de sécurité.

4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Monsieur Mischler donne le compte rendu des commissions culture du 18 février et du 11 juin 2025, il informe qu'une nouvelle réunion sera fixée fin août ou début septembre.

Madame Caroline Maechling présente le compte-rendu du Conseil Communautaire du 23 juin 2025 :

- Transfert complémentaire de compétences au syndicat mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle » (SDEA) opérant le transfert complet de la compétence Eau potable
- Transfert complémentaire de compétences au syndicat mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle » (SDEA) opérant le transfert complet de la compétence Assainissement
- Environnement Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets
- Technique Projet de déchetterie unique à Kurtzenhouse : Acquisitions foncières à Gries en vue de la réalisation de mesures environnementales
- Technique Projet de déchetterie unique à Kurtzenhouse Acquisitions foncières à Weyersheim en vue de la réalisation de mesures environnementales
- Tourisme Approbation de la création du circuit découverte « Entre terre et forêts »
- Animations vies familles Convention territoriale globale Renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Culture : Langue régionale : Reconduction de la Convention avec l'ABAMA
- Urbanisme : Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hoerd
- Urbanisme : Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Kurtzenhouse
- Urbanisme : Droit de Prémption Urbain (DPU) : mise en place d'un outil de gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Plan local d'urbanisme intercommunal : accompagnement par l'agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS)
- RH : Création d'un emploi budgétaire permanent à temps complet de Chargé de mission « PLU Intercommunal »
- Règlement local de publicité : prescription et modalités de concertation
- Finances :Domaine public : Convention d'occupation temporaire pour l'Ehpad de Hoerd
- Finances : Reversement du solde du Fonds de Solidarité Communale : programmes 2020, 2021 et 2022
- Finances : Demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace pour les travaux de la rue Heyler à Hoerd

5. INTERCOMMUNALITE : FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCBZ

Monsieur le Maire rappelle que la composition du conseil communautaire sera fixée conformément aux dispositions de l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Cependant, dans le cadre d'un accord local, il est proposé d'augmenter le nombre total de sièges de 27 à 33, sous réserve que l'ensemble des communes membres de la communauté de communes approuve cette proposition par délibération avant le 31 août 2025.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de conclure un accord local entre les communes membres, fixant à 33 le nombre de sièges du conseil communautaire. Ces sièges seraient répartis comme suit

Communes	Sièges	Population
HOERDT	8	4557
WEYERSHEIM	7	3515
GRIES	5	2886
WEITBRUCH	5	2721
GEUDERTHEIM	5	2719
KURTZENHOUSE	2	1087
BIETLENHEIM	1	317
	33	17 802

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte cette répartition

6. INTERCOMMUNALITE : APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG), courant du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2024, a permis le maintien et le développement des services proposés aux familles sur notre commune, notamment grâce aux financements de la Caisse d'Allocations Familiales.

Si cette contractualisation a permis dans un premier temps la continuité de l'aide financière apportée aux communes par la Caisse d'Allocations familiales, elle a surtout engagé une nouvelle réflexion et une vision différente des services à la population au sein du territoire de la Basse-Zorn.

Un Relais Petite Enfance intercommunal a vu le jour, un grand service (le Service Animation - Vies des Familles) regroupant les anciens services Petite enfance, Jeunesse et Seniors a été créé, deux postes ont été pourvus avec l'animatrice coordinatrice du RPE et le Chargé de Coopération CTG.

Par ailleurs, de nouveaux réseaux d'échanges ont été initiés à l'échelle du territoire avec les directions des établissements scolaires et des structures périscolaires des communes du territoire dont des projets mutualisés ont d'ores et déjà vu le jour.

Si ce maillage reste à étoffer, notamment avec les deux Espaces de Vie Sociale de Hoerdt et Weitbruch, les avancées de ces réseaux sont désormais palpables et bénéficient déjà à l'ensemble de nos publics.

La prochaine CTG permettra de continuer à avancer dans ce sens avec une thématique principale déjà validée politiquement, l'enfance qui est de compétence communale.

Aussi, les Conseillers Municipaux après en avoir délibéré à l'unanimité acceptent le renouvellement de la Convention Territoriale Globale conclue pour une durée de 5 ans du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2029.

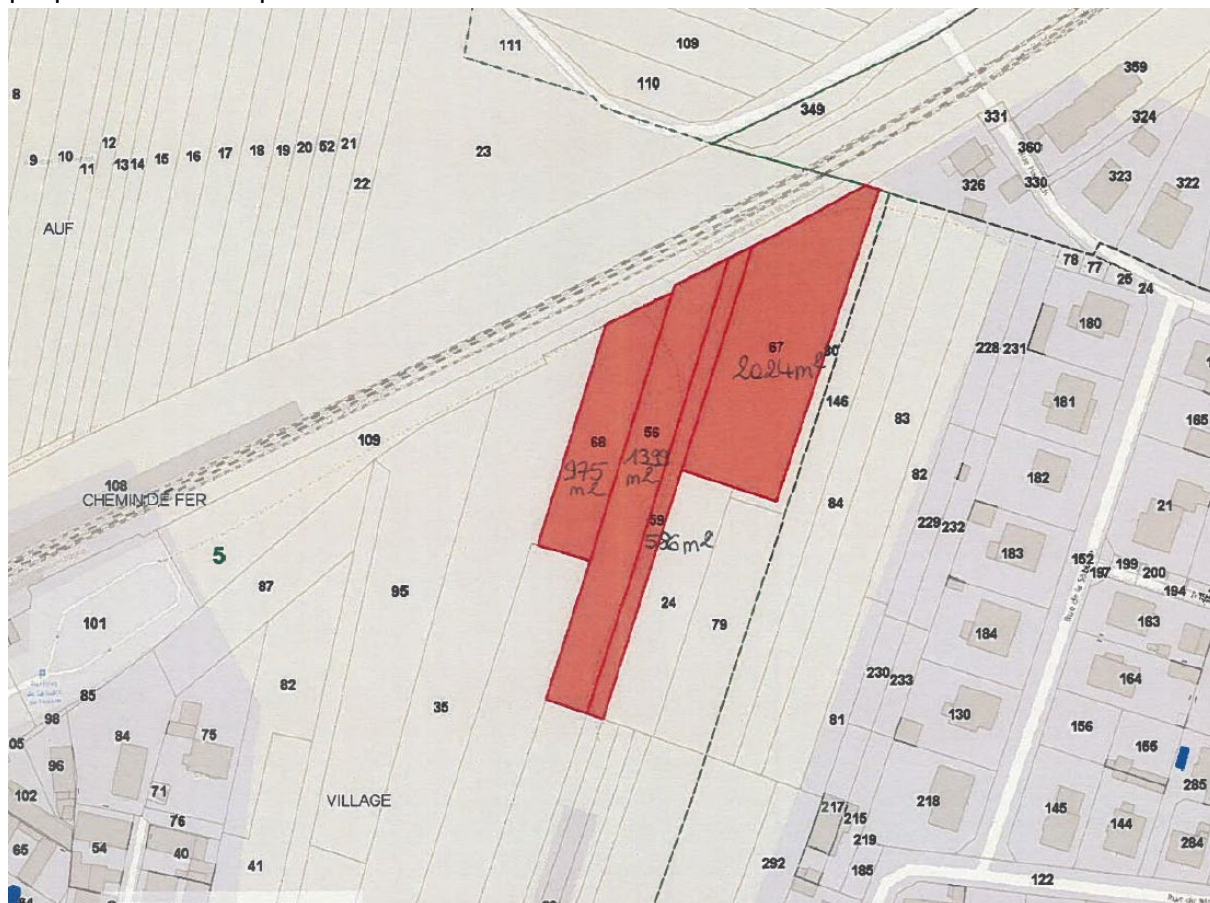
7. ACQUISITIONS FONCIERES

Monsieur le Maire propose l'acquisition de plusieurs parcelles :

Pour régulariser la pose d'un collecteur d'assainissement pluvial (gare-Heyler) ainsi que son renforcement et l'éventuelle création d'une voie verte (piétons et cyclistes) pour rejoindre la Gare depuis la rue Hasloch, les parcelles concernées sont les suivantes :

Section	Parcelle	Superficie (m ²)
05	56	1399
05	59	586
05	67	2024
05	68	975

La commission urbanisme a émis un avis favorable à l'acquisition de ces parcelles pour un prix proposé de 5062 € pour les 4 984 m².



Des parcelles en vue de réaliser des aménagements en faveur de la faune et la flore, ainsi qu'un aménagement paysager pour les habitants, les parcelles à acquérir sont les suivantes :

Section	Parcelle	Superficie
14	135	682
14	136	731
14	137	644
14	138	1132
14	156	166
14	267	118
14	268	113
14	269	116
14	270	114
14	271	101
14	272	66
14	691	209
14	694	362
14	697	479
14	699	492
14	701	504
14	703	674
14	705	809
		7512



La commission urbanisme a émis un avis favorable à l'acquisition de ces parcelles pour un prix proposé de 7 512 € pour les 7 512 m².

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité consent à l'acquisition de ces parcelles.

8. MISE A DISPOSITION DU COWORKING A LA CCBZ

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le CCBZ sollicite la possibilité de disposer de locaux supplémentaires dans l'espace de coworking.

Aussi, les Conseillers Municipaux sont invités à se prononcer sur la mise à disposition de locaux supplémentaires, à fixer le tarif de cette mise à disposition et sur la convention jointe.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal accepte la mise à disposition des locaux suivants :

- le bureau de travail n°2 (Espace Coquelicots)
- le bureau n°3 (Espace Champêtre)
- la salle de réunion
- l'espace de convivialité
- les toilettes

Et fixe l'indemnité d'occupation à 1 600 euros par mois.

9. FINANCES : DELEGATION DE SUBVENTION A LA CCBZ

Le Fonds Communal d'Alsace, conduit par la Collectivité Européenne d'Alsace, permet d'accompagner financièrement des projets communaux indispensables à la vie locale comme la voirie, l'eau, l'assainissement.

Les compétences voirie, eau et assainissement étant exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn, il y aurait lieu de permettre le transfert du bénéfice du fonds à la Communauté de Communes pour les travaux rue Heyler.

Aussi, après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil municipal cède l'un de ses droits au Fonds Communal d'Alsace à la CCBZ pour les travaux de voirie d'eau et d'assainissement de la rue Heyler.

10. FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Après avis de la commission des finances du 1^{er} juillet 2025 et présentation des demandes de subvention par Madame Nathalie GRATHWOHL, le Conseil Municipal après en avoir délibéré attribue les subventions suivantes :

- À l'unanimité des voix exprimées, *Messieurs GANTER et HIRSCH ne prenant pas part au vote*, une subvention de 700 € est accordée au Comité de pilotage de la fête des asperges .
- À l'unanimité des voix exprimées, *Madame GRASSER et Messieurs GANTER et TAESCH ne prenant pas part au vote*, une subvention de 2 000 € est accordée au Centre Culturel pour l'organisation du carnaval des enfants.
- À la majorité des voix (3 abstentions) *s'étant abstenus*, une subvention de 3 197,73 € est accordée à la SAMAP.

11. TRAVAUX DU CENTRE CULTUREL : AVENANTS AU MARCHÉ

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du centre culturel, Monsieur GANTER propose l'avenant ci-dessous, lié à des modifications de prestations :

Lot 23 Electricité : G2A, Avenant n°7 : + 932,80 € HT

Cet avenant est lié à une demande de complément de prises de courant et d'éclairage dans les ateliers espaces verts, suite au déplacement de l'établi.

Aussi le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'avenant n°7 au lot 23 Electricité : G2A : + 932,80 € HT

12. RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC 2025-2026 : AVENANT AU CONTRAT DE MO

Monsieur le Maire fait part de l'avenant au marché de rénovation de l'éclairage public pour définir le montant définitif de la rémunération du maître d'œuvre, basé sur le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'est engagé le maître d'œuvre, à savoir 812 148,85 € HT.

Aussi le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve l'avenant définissant le montant de la rémunération du maître d'œuvre qui s'élève à 34 485.95 euros HT

13. ILLUMINATIONS DE NOËL – LANCEMENT DE MARCHÉ

Le marché de location relatif à la pose, à la dépose et la location des illuminations de Noël pour les années 2022 à 2024 étant arrivé à échéance, une nouvelle consultation sera lancée pour un marché d'une durée d'un an. Cette durée transitoire permettra à la future municipalité de définir ses orientations en la matière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer cette consultation et à signer le marché correspondant, dont le montant est estimé à 23 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- Lancer la consultation pour la pose, à la dépose et la location des illuminations de Noël,
- Signer le marché avec le ou les prestataires retenus à l'issue de cette procédure.

14. TRAVAUX DE LA CRECHE : AVENANTS AU MARCHÉ

Pour faire suite au dossier de demande de dérogation et à l'arrêté de la DREAL, il est demandé d'intégrer 16 nichoirs pour les chauves-souris dans le nouvel isolant du bâtiment.

L'entreprise PAINT CONCEPT a établi le chiffrage de ces travaux pour un montant de 5 918,40 € HT.

Le Conseil Municipal est invité à approuver cet avenant n°2 au lot 8 : Crépis, Peinture extérieure

Aussi après l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 8 juillet et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 au lot 8 : Crépis, Peinture extérieure pour un montant de 5918.40 euros HT

15. DIVERS

Subvention

La CeA a attribué une subvention de 53160 euros pour les travaux de la crèche

Rénovation de l'éclairage public 2025-2026

Monsieur le Maire informe que l'entreprise PONTIGGIA a été retenue pour la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public. Le montant du marché s'élève à 787 953,07 € HT.

Cimetière EPSAN

À l'issue de l'analyse des offres reçues dans le cadre de la consultation, l'entreprise Wolff a été retenue pour la réalisation des travaux. Elle a obtenu la meilleure note au regard des critères d'attribution définis dans le cahier des charges.

Eclairage public

Le Conseil Municipal prend acte de la pétition actuellement en circulation, demandant le rétablissement de l'éclairage public tout au long de la nuit.

Toutefois, dans un contexte de forte hausse du coût de l'énergie et face aux enjeux environnementaux liés à la pollution lumineuse — notamment ses impacts sur la biodiversité et la qualité de vie nocturne —, il est décidé de maintenir les horaires actuels d'éclairage.

Une réflexion pourra être engagée une fois le passage complet à l'éclairage LED réalisé, technologie permettant des économies significatives d'énergie et une gestion plus souple des plages horaires d'éclairage.

Gestion de la crèche et du périscolaire

Monsieur le Maire rappelle l'historique lié à la modification des modes de gestion de la crèche et du service périscolaire.

Il revient sur les différentes réunions menées à ce sujet, notamment avec la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, qui a opté pour une gestion en régie, ainsi qu'avec Madame Sylvie

Hanns, élue de Brumath, en charge d'une Société Publique Locale (SPL) et de Délégations de Service Public (DSP) dans le cadre de ses fonctions municipales et intercommunales.

Monsieur le Maire propose que la gestion de la crèche soit assurée par une SPL à créer. Par ailleurs, une association, ayant manifesté de manière proactive son intérêt pour la reprise du service périscolaire, a sollicité la commune en ce sens. En réponse à cette démarche, Monsieur le Maire propose d'étudier la possibilité de confier la gestion du périscolaire à cette structure, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

Une commission réunie sera fixée début septembre afin de permettre un échange approfondi sur les différentes options envisagées. Les propositions issues de cette concertation seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

Agenda

13 juillet : cérémonie du 14 juillet

14 juillet : tournoi de pétanque

28 août : courses hippiques

30 août : marché annuel

31 août : jeux inter-sociétés

7 septembre : tournoi féminin de handball

10 septembre : Conseil Municipal

Le secrétaire de séance
Jacky WOLFF

Le Maire
Denis RIEDINGER